

Réf: Dossier N° 024625

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « STELLAR-ACT ENTREPRISE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Abatta cité les Helices 3,  
LOT 175, ILOT 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STELLAR-ACT ENTREPRISE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

location d'engins

Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 7,000,000 F CFA divisé en (700) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 700 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Abatta cité les Helices 3,  
LOT 175, ILOT 15

Dirigeant(s) : M KOUMAN BABLAN JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03127 du 09/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18184/GTCA/RC/2021 du 09/08/2021

